



# CHAMPIONNAT MIXTE LIGUE PAYS DE LOIRE

---

La ligue de Billard des Pays de Loire organise un championnat mixte par équipe limité aux 24 premières équipes engagées.

Chaque équipe est composée d'une femme et d'un homme tout deux licenciés de la Ligue des Pays de Loire et à jour de leur licence pour la saison en cours. Les deux équipiers n'ont pas l'obligation d'adhérer au même club mais ils doivent avoir une tenue identique, celle de l'un des deux clubs. Les polos, gilets ou chemise sont acceptés. Une équipe constituée reste la même pour tous les tours du championnat.

Les matchs se déroulent en formule ping-pong, lorsqu'un équipier marque un point, l'autre équipier joue le point suivant et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un des deux manque le point, la main passe alors à l'autre équipe. Pour la première reprise l'homme commence à jouer, pour les suivantes c'est l'équipier qui n'a pas joué le dernier coup. Chaque équipier joue seul son coup, il peut cependant bénéficier d'un conseil simple (ex : 2 bandes sur la rouge, rétro blanche, ...) à trois reprises dans une partie.

Les matchs se déroulent en 50 points limités à 20 reprises, sans reprise égalisatrice et en auto arbitrage. En cas de litige entre les deux équipes, c'est le directeur de jeu qui le règle.

Chaque journée de championnat se déroule en 4 tours de jeu. Les équipes sont numérotées de 1 à 24 par tirage au sort effectué par le gestionnaire du championnat. Au premier tour l'équipe 1 rencontre l'équipe 2, l'équipe 3 la 4, etc... Au second tour les équipes gagnantes se rencontrent et les perdantes se rencontrent toujours en fonction de l'ordre initial des équipes. Au troisième les équipes à 2 victoires se rencontrent, puis les équipes à une victoire suivit d'une défaite, puis les équipes ayant une défaite suivit d'une victoire, puis enfin les équipes ayant 2 défaites toujours selon l'ordre initial. A l'issue du 3<sup>e</sup> tour les équipes sont reclassées d'abord en fonction des points de matchs puis, de la moyenne, puis de la meilleure série, puis des suivantes si besoin. Au quatrième tour les équipes se rencontrent suivant le reclassement effectué, l'équipe 1 contre le 2, etc... A l'issue du 4<sup>e</sup> tour le classement final est établi la première équipe est celle vainqueur du match 1 contre 2 et 24 points lui sont attribués, la seconde celle perdante de ce même match et 23 points lui sont attribués, etc... A l'issue des deux journées de championnat le classement final est établi en cumulant les points acquis.

Les engagements sont à adresser à l'aide du formulaire d'engagement, au gestionnaire du championnat au 30/11/2017 au plus tard